



Haïti : Un Référentiel Technique réglementaire pour soutenir le développement du secteur de l'eau

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : dimanche 16 février 2014

OIEau

La République d'Haïti fait face à de nombreuses difficultés venant de la diversité des projets qui s'y réalisent.

Les systèmes d'eau potable et d'assainissement sont souvent constitués de matériaux et matériels hétérogènes, ce qui les rend difficiles à entretenir ou à exploiter;

La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti (DINEPA) a été créée par la Loi sur l'Eau de 2009, avec notamment pour rôle d'harmoniser les pratiques et les projets mis en oeuvre par ses nombreux partenaires dans le Pays, qu'ils soient nationaux, internationaux, publics, privés, ONG, etc.

Le 22 octobre 2013, l'OIEau a remis à la DINEPA, en présence des plus hautes Autorités nationales, le **Référentiel Technique National de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti**, issu de deux années de travail financées par l'**UNICEF**.

Le Référentiel Technique réglementaire regroupe plus de 110 documents pour environ 3.000 pages, détaillant les bonnes pratiques, les prescriptions minimales ou les interdictions pour chaque type d'ouvrages, de matériaux ou de procédures. Tous les domaines sectoriels sont couverts : des toilettes pour les habitations privées à la réalisation de réservoirs d'eau potable en structure métallique, en passant par la gestion de kiosques d'eau, la réalisation des réseaux ou les règles de gestion ou de sécurité ... Cet ensemble de prescriptions s'appliquera aux réalisations futures et supporte le renforcement des capacités sectorielles et des connaissances techniques.

Tous les documents sont créés de façon à être adaptés totalement aux capacités actuelles et prévisionnelles d'Haïti.